

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA RETRAITE de sir H. Campbell-Bannerman

La maladie, qui sait avoir raison des volontés les plus trempées, des énergies les plus remarquables, vient d'obliger Sir Henry Campbell-Bannerman à résigner ses doubles fonctions de Premier Ministre britannique et de leader du Parti libéral.

Comme de Gladstone, son maître, et son ami, on pouvait dire de lui à son accession au pouvoir qu'il était bien « the right man in the right place ». Son rôle politique, tant dans l'opposition que lors de ses divers passages au Gouvernement, est trop connu pour que nous pensions qu'il soit nécessaire de le rappeler. La campagne électorale qu'il dirigea, et qui amena l'écrasante défaite du parti Conservateur et la chute du Ministère Balfour en 1905, peut être considérée comme une des plus habiles que jamais chef de parti ait su conduire en Angleterre, et imposait son choix au roi Édouard pour la formation du nouveau Cabinet. C'était la première fois que Sir Henry se présentait aux Communes en qualité de Premier, mais on augurait de son Ministère toute une série de réformes généreuses et pratiques. Aussi fut-il accueilli par les hurrahs frénétiques de la forte et compacte majorité libérale, et par les saluts courtois de la minorité conservatrice, qui s'inclinaient devant son passé personnel de haute honnêteté et sa loyauté dûment établie. Rarement Président du Conseil recontra plus chaleureuse réception.

Sir Henry confirma-t-il toujours les espérances qu'il avait fait concevoir ? Il serait téméraire de le prétendre ; mais il importe de constater que les déceptions qu'il fit éprouver à quelques-uns proviennent plus d'événements indépendants de sa volonté que d'erreurs essentielles de sa part. Il tenta, en tout cas, d'orienter la politique britannique dans le sens de plus de justice et d'humanité à l'égard des déshérités de la fortune et des victimes du travail.

Il fut le premier chef de Gouvernement anglais qui osa introduire des réformes sociales dans un programme élaboré par des Ministres issus de la bourgeoisie ou de l'aristocratie. Ses projets de loi sur les accidents du travail et sur les retraites ouvrières, grâce à la triple participation du patronat, du prolétariat et de l'Etat ; sur la réduction des débits d'alcool, « destructeurs de la santé et démoralisateurs des peuples », sur la laïcisation et la neutralité de l'enseignement scolaire en matière religieuse, ont produit une impression considérable chez nos voisins d'Outre-Manche.

Ces projets ne furent pas tous favorablement acceptés par l'opinion de la classe bourgeoise dans laquelle le parti libéral recrute ses plus fervents défenseurs. On y fut un peu effrayé de l'adhésion du « Premier » à certaines revendications du parti ouvrier indépendant et des Socialistes. De cette inquiétude résultèrent des déflections qui, ces derniers temps, firent éprouver des échecs retentissants aux candidats libéraux dans diverses élections législatives. Sir Henry était trop ferme dans son caractère pour se laisser rebouter par ces échecs ou par les critiques que d'aucuns, parmi ses plus fidèles admirateurs jusque-là, se décidèrent à lui présenter. Avec la serene ténacité des novateurs convaincus, il marcha de l'avant, dédaignant l'opposition des Lords et les objurgations des Libéraux réfractaires aux innovations sociales. Son ascendant sur la Chambre était tel que malgré tout il y conservait une majorité.

Dans la question irlandaise on connaît ses efforts pour « amorcer » l'établissement du Home Rule. Il voulait procéder par étapes, élargir la réforme au fur et à mesure des progrès que sa théorie de l'autonomie nécessaire de l'Irlande feraient dans l'opinion publique anglaise. Il n'arriva qu'à mécontenter les Irlandais qui se plaignaient de ne pas obtenir d'un coup l'autonomie complète de leur île.

La maladie le força à passer la main à M. Asquith, son chancelier de l'Echiquier, qui, du même avis que lui en ce qui concerne l'Irlande, ne partage cependant pas toutes ses idées sur l'opportunité de certaines questions sociales.

Quant à la politique étrangère de Sir Henry, on sait qu'elle visait à la limitation des armements et au règlement des conflits entre nations par l'arbitrage obligatoire. L'attitude de l'Allemagne à la seconde conférence de La Haye fit échouer ses efforts et ce fut probablement cette attitude qui décida Sir H. Campbell-Bannerman à faire hâter la conclusion de l'accord anglo-russe, malgré la dissolution successive des premières Doumas d'empire, dissolution qui lui fournit prétexte à sa fameuse démonstration « La Douma est morte, vive la Douma ! »

Aujourd'hui que cet homme d'Etat rentre dans le silence, il est juste que les démocrates sincères lui envoient un salut respectueux pour ses efforts en faveur du mieux-être de l'humanité.

La signature

Un académicien nationaliste envoya ces jours-ci un article à une revue ennuyeuse et bien pensante. Il l'avait fait recopier et avait oublié de le signer. Le directeur de la revue le lut et le rangea parmi les manuscrits refusés. Mais sur une réclamation de l'académicien l'on s'aperçut de la gaffe et l'on inséra l'article en première place.

L'anecdote est presque banale, mais elle nous remet en mémoire une gaffe beaucoup plus grosse qui, bien qu'elle soit historique, est peu connue. Dans les premiers jours que Victor Hugo était à Guernesey, il envoya à l'éditeur Lemerre des vers de lui qui étaient recopiés sur du papier pelure afin que le poids en fût moindre, et qui ne présentaient pas l'aspect habituel de ses manuscrits. Pourtant ils étaient signés.

Lemerre les lut. C'était une des plus belles pièces des *Châtiments*. « Hum ! hum ! fit-il, c'est bien boursofflé, bien vide !... Ne serait-ce pas une mystification ? Cette signature ne serait-elle pas un faux ? »

Très perplexe, il fit appeler Leconte de Lisle et Théophile Gautier pour prendre leur avis. Les deux excellents poètes lurent à leur tour ces admirables vers, et tout d'une voix : « Ça du Victor Hugo ! Jamais de la vie !... Voyez donc ces rimes ridicules ! Ah ! ah ! elle est bien bonne ! »

Et, Leconte de Lisle se penchant vers Lemerre : « Voulez-vous que je vous dise : c'est une pièce composée par un scribe aux gages de la police impériale pour déshonorer notre grand ami ! »

La Reine du chant

Il y a soixante-cinq ans que Mme Adelina Patit est née à Madrid.

On sait que la grande cantatrice, qui fut longtemps l'idole des Parisiens, est illustre dans le monde entier. Elle a chanté devant de véritables « parterres de rois », et plusieurs souverains ont daigné tracer quelques mots sur son éventail.

Le tsar Alexandre III a écrit : « Rien ne calme comme votre chant. »

La reine Christine : « A l'Espagnole, une Reine qui est fière de la compter parmi ses sujets. »

L'empereur Guillaume : « Au rossignol de tous les temps. »

Au centre de l'éventail, se trouvent ces mots : « Reine du chant, je te tends la main. A. Thiers, président de la République française. »

— C'est très gentil, disait récem-

ment la célèbre cantatrice. Mais voilà une main que je ne suis pas pressée d'aller serrer.

Le perroquet-canard

La Société des « Pince-sans-rire », qui pour justifier son originalité a eu soin de ne pas se donner de président, vient de commencer la série de ses méfaits.

Depuis quelques jours, le bruit courait avec persistance qu'il existait, au Grand-Montrouge, une école de perroquets. Un de nos confrères a donné dans le piège et a accueilli ce bruit ; il a exposé un tableau détaillé de cette nouvelle faculté, parlant de trois sortes de professeurs : mécaniques, animaux et humains.

Depuis cette nouvelle, Montrouge est envahi ; des journalistes affairés se présentent chez tous les oiseaux, fleuristes ou vétérinaires, pour demander l'adresse de cette école ; de vieilles demoiselles, dont certaines portent sous leur bras de superbes « cocos », vont de porte en porte, en quête de la bonne pension.

Or, cette école n'a jamais existé ; elle s'est formée de toutes pièces dans le cerveau d'un de nos confrères, membre des « Pince-sans-rire ».

Les ombres de Sapek et de Lemicé-Terrieux doivent commencer à se froter les mains !

Vers l'Armée Républicaine

AVANT-PROPOS

Je commence aujourd'hui dans les colonnes de ce journal une série de causeries sous la rubrique « Vers l'Armée Républicaine ». Qu'il me soit permis, avant toutes choses, de remercier M. le Directeur du *Journal du Lot* pour l'empressement et la cordiale sympathie qu'il m'a témoignés lorsque je m'ouvris à lui de mon intention de défendre dans la Presse les camarades qui, moins heureux que moi, n'ont pu quitter le collier de misère et que l'impérieuse nécessité de la lutte pour la vie, oblige à souffrir en silence les vexations de chefs et trop souvent aussi, de camarades sectaires.

Citoyen désormais libre, je peux, dans toute la tranquillité de mon esprit, juger avec calme les défauts et les abus d'une organisation qui, comme d'ailleurs la Magistrature, est l'instrument docile de la Compagnie de Jésus.

Mais qu'on n'attende pas de moi des attaques personnelles ; le but auquel je vise est autrement élevé ; je veux éclairer l'opinion publique sur le danger qu'il y a, pour la République, à retarder davantage les réformes qui doivent faire du militaire de carrière un homme libre, tandis qu'il n'est qu'un esclave.

Je demande l'indulgence des lecteurs ; je n'ai aucune prétention littéraire ; je ne revendique hautement que mon dévouement le plus sincère et le plus entier à la République.

AUDAX.

Lorsque je conçus l'idée de m'adresser au peuple pour lui dévoiler les dessous de la « Caste militaire », et par cette expression j'entends le corps d'officiers, j'étais guidé par un devoir impérieux auquel nul républicain n'a le droit de se soustraire. Il s'agissait de mettre le pays en garde contre les menées réactionnaires de l'Armée, menées d'autant plus dangereuses qu'elles se cachent sous une trompeuse correction politique depuis quelque temps.

Les « Arrivistes » et ils sont légion, n'ont pas hésité à proclamer bien haut leur amour pour la République et nombreux sont nos députés et sénateurs « radicaux » et même « socialistes unifiés » qui se sont laissés tromper par ces protestations intéressées.

Depuis trente-sept ans que la troisième République a remplacé le régime impérial, elle a failli sombrer déjà deux fois dans les tourments du boulangisme et du nationalisme, et toujours, c'est l'Armée qui s'est faite avec empressement l'instrument docile de ces tentatives de coups d'Etat.

L'aventure nationaliste impressionna davantage le pays, d'abord parce que la masse du peuple était profondément républicaine et que c'était là la conclusion d'une agitation politique habilement entretenue pendant cinq ans par les partis de réaction, qui ont l'habitude de pratiquer le chantage de la « Défense Nationale ». Cette deuxième alerte émut vivement le parti républicain et provoqua la constitution du « Bloc » dont M. Waldeck-Rousseau fut l'instigateur ; c'est lui qui sentit la nécessité de faire rentrer l'Armée dans le devoir et c'est alors qu'il fit appel au dévouement de M. le général André auquel je suis heureux d'apporter le modeste mais sincère témoignage de ma reconnaissance ; ceux qui ont lu son livre « Cinq ans de Ministère » n'oublieront jamais le courage et l'énergie qu'il déploya dans son ingrate tâche.

La malencontreuse « affaire des fiches » fut la ruine d'une œuvre patiente et pénible de quatre années de lutte incessante et acharnée contre son entourage le plus immédiat. Ce fut le commencement d'une odieuse persécution dont furent victimes les rares officiers républicains dissimulés dans tous les régiments de France et par cela même incapables de se défendre contre les vexations et les avanies de leurs chefs et de leurs camarades à la dévotion des Jésuites. Tous les ennemis de la République relevèrent la tête et crièrent bien fort à l'injustice contre le Gouvernement qui avait osé accorder des « faveurs » aux officiers républicains, car, et j'insiste sur ce point, pas une seule sol-disant victime des fiches, n'a pu prouver qu'on avait commis à son égard un passe-droit ; mais toutes ne purent que se plaindre de n'avoir pas participé aux « faveurs », c'est-à-dire l'avancement au choix.

Grâce à leurs bruyantes protestations, l'opinion publique leur donna raison et c'en fut fait désormais des malheureux républicains. Les ministres de la guerre successifs, y compris M. le général Picquart ne firent absolument rien pour eux ; bien plus, certains comme M. Etienne, les persécutèrent systématiquement.

La conséquence fut l'arrêt brusque et absolu de l'évolution de l'Armée vers les idées démocratiques. Ce fut pour une grande part le mouvement antimilitariste, dont une des causes les plus efficaces est sans contredit la divergence toujours croissante, au point de vue des idées, de l'Armée et de la Nation.

Aujourd'hui la masse des citoyens passe par le Régiment, mais si elle a pu se faire une opinion sur les questions militaires, il lui est impossible de connaître la partie permanente de cette Armée Nationale, je veux dire le corps des officiers.

Je me propose donc de disséquer dans ses détails ce monde très spécial qui constitue un anachronisme dans notre société moderne. Puis j'exposerai les moyens nécessaires pour faire des serviteurs du Gesù, de sincères et loyaux citoyens, des défenseurs de la Démocratie.

La réaction, toujours active, travaille sans cesse ; deux événements en apparence peu importants doivent attirer notre attention : c'est d'abord la fondation de l'œuvre royaliste « l'Honneur et Conscience » ; elle a pour but de soutenir moralement et matériellement les officiers et les fonctionnaires qui, rebelles aux lois républicaines, ont été destitués au cours des derniers événements. C'est un tacite encouragement pour les autres, dans l'éventualité de nouveaux inventaires ou de... coups d'Etat infructueux.

C'est ensuite la création du journal royaliste *l'Action Française*, qui est l'indice d'un regain d'activité chez les partis de droite. J'ose donc espérer que mon cri d'alarme sera entendu de tous ceux qui, comme moi, désirent ardemment le triomphe de la République démocratique et sociale, sans cesse en marche vers un idéal de Justice, de Fraternité et de Vérité.

AUDAX.

INFORMATIONS

Au Maroc

Nos troupes à Settat

Une dépêche du général d'Amade annonce que les colonnes ont occupé leurs bivouacs provisoires, à Settat.

Un nouveau détachement régional sera constitué sous les ordres du lieutenant-colonel Brulard, et aura pour zone de surveillance la tribu M'Zamza. Le détachement sera organisé et approvisionné sur les mêmes bases que celui laissé dans la région des Medkrar, au camp du Boucheron.

Raisuli et Moulai-Hafid

Suivant des nouvelles de Fez du 7, le bruit s'était répandu dans la capitale que Raisuli avait capturé tous les fonctionnaires du maghen à Tanger, et qu'il y avait proclamé Moulai-Hafid. Il en est résulté à Fez un accroissement de désordres et des tentatives de pillage, qu'El-Mrani a eu grand-peine à enrayer.

Suivant des lettres de Rabat du 10, le fameux caïd Hakka-Hammou, des Zayan, dont on annonçait récemment le passage sur le territoire des Beni-Krinar, manifesterait l'intention de chercher à réconcilier le sultan et son frère.

Une Reconnaissance aux environs d'Oudjda

Une reconnaissance de police a quitté samedi matin Oudjda, allant dans la direction d'Atoum-sidi-Melouk, où campe Bou-Amama et où elle fera étape ; elle se dirigera ensuite du côté de la Moulouya pour s'assurer de la tranquillité dans le pays. Cette reconnaissance doit durer plusieurs jours.

Election législative

TRÉVOUX (AIN)

Inscrits, 24.958 ; votants, 14 574.

Docteur Bollet, maire de Trevoux, conseiller général, candidat républicain radical, 13.150 voix (élu).

Il s'agissait de remplacer M. Bérand, élu sénateur.

Le voyage présidentiel en Angleterre

C'est à bord du croiseur cuirassé *Châteaurenault*, que le Président de la République se rendra en Angleterre. Le *Châteaurenault* sera accompagné par un croiseur ou par deux contre-torpilleurs de l'escadre du Nord.

Le port de Cherbourg effectuera les travaux nécessaires à la mission spéciale du *Châteaurenault*, qui recevra aussi à son bord le Président de la République lors de son voyage en Danemark, en Suède et en Norvège.

Une division de l'escadre de la Méditerranée, composée de 3 de nos plus récents cuirassés, se rendra à cette occasion dans l'Océan pour escorter le Président de la République pendant ce dernier voyage.

Le Czar en France

D'après le correspondant à Pétersbourg de la *Tribune*, le czar rendra en octobre prochain la visite que va lui faire M. Fallières. Mais il est possible que Nicolas II n'aille pas qu'à Paris. En quittant la France le czar se rendrait en Italie.

Si la czarine, dont l'état de santé s'est amélioré, était suffisamment rétablie, elle accompagnerait Nicolas II en France et en Italie.

Le Monument d'Emile Zola à Suresnes

Dimanche après-midi, on a inauguré, à Suresnes, un buste d'Emile Zola, érigé sur la place Trarieux, à la suite d'un vote du Conseil municipal de cette localité. Le monument, œuvre du sculpteur Derre, se compose d'une base de granit, de laquelle s'élançait une stèle surmontée du buste du grand romancier. L'ensemble du monument est adossé à un arc de pierre qui le domine, et sur lequel courent des feuillages de lierre.

Après l'exécution de la *Marseillaise* par la musique du 80^e d'infanterie,

des discours ont été prononcés par MM. Diederich, maire de Suresnes, Louis Havet, délégué de la Ligue des droits de l'Homme et Mesureur, sénateur de la Seine.

Mme Zola et les deux fils d'Emile Zola assistaient à la cérémonie qu'essayèrent de troubler quelques membres de la jeunesse catholique.

Plusieurs arrestations ayant été opérées, le reste de la bande se dispersa aussitôt.

Voici la péroraison du discours de M. Mesureur :

« Maintenant que la réparation est complète, maintenant que la conscience française a repris, grâce à Zola l'entière possession d'elle-même, maintenant que l'histoire française est à l'abri de la flétrissure qui aurait pu obscurcir l'une de ses pages, il nous plaît de venir ici, en fils pieux de la Révolution, nous incliner devant ce citoyen exemplaire.

Le temps s'en ira : les générations viendront et passeront devant ce monument. Si vos fils, Messieurs, demandent quel fut cet ancêtre, ce qu'il fit et quels sont ses titres devant la postérité, quatre mots leur répondront que nous voudrions inscrire sur la pierre, quatre mots qui sont les titres mêmes des « évangiles » de Zola : « Travail, Récondité, Vérité, Justice. »

Vers le pôle Nord

Le départ du *Jacques-Cartier* pour les régions polaires, qui a eu lieu dimanche matin, a attiré à Dunkerque une foule énorme de curieux, qui se pressaient sur les quais, assistant aux derniers préparatifs de l'appareillage.

Le *Jacques-Cartier* est un bâtiment à voiles spécialement aménagé en vue de sa croisière dans les mers polaires du Nord ; il est muni d'un canon automobile et il emporte tous les instruments les plus perfectionnés destinés aux diverses recherches.

Son état-major est composé du commandant Bénard, chef de l'expédition ; du capitaine en second Candioti, du docteur Frochet, de l'ingénieur Mœvus, des officiers marins Boersche, de Malroy, Giraud, des Vignes, Marc et Joseph Bermont.

Plusieurs officiers de la marine marchande ont tenu en outre à embarquer comme maîtres.

Un banquet a été donné dans le salon de l'hôtel de ville de Dunkerque. Parmi les convives, les représentants officiels des ministères de la marine et de l'instruction publique, ainsi que celui du prince de Monaco.

De nombreux témoignages de cordialité et de sympathie ont été donnés au chef de l'expédition, dont les recherches dans les régions arctiques doivent ajouter aux connaissances géographiques et déterminer de nouveaux lieux de pêche.

Une conférence a été faite au théâtre municipal sur « les conquêtes scientifiques et pratiques des régions polaires ». Elle a obtenu un très vif succès. La parole convaincue de l'orateur était soulignée par de nombreuses projections.

Le temps jusqu'alors pluvieux, s'est mis au beau vers dix heures. M. Charles Roux, après avoir rassemblé l'état-major et l'équipage sur le pont, leur a souhaité bon voyage et a donné l'accolade au commandant.

A 11 heures, un remorqueur de la marine a pris le *Jacques-Cartier* pour le conduire en dehors des barres.

Petites Nouvelles

Le secrétaire d'Etat au département du commerce et du travail de New-York vient de sanctionner l'expulsion des Etats-Unis de 50 anarchistes bien connus comme propagandistes.

M. Doumergue, ministre de l'instruction publique, a présidé dimanche à Aubais (Gard) l'inauguration d'une aduction d'eau.

A la suite du vote de la loi d'amnistie, les antimilitaristes et grévistes MM. Yvetot, Torton, Bousquet et Lévy,

internés à la prison de Clairvaux, ont été remis en liberté.

— Deux ouvriers d'Aberavon (Pays de Galles) et leur sœur viennent d'être informés qu'ils hériteront de 2 millions 500.000 francs, à la suite de la mort d'un oncle d'Amérique qu'ils avaient le bonheur de posséder sans le savoir.

— Le gouvernement du grand duché de Luxembourg vient d'adopter la simplification des actes de procédure introduite par M. Briand.

— Le gagnant du gros lot de 150.000 francs de la *Dentelle du Foyer* est un ouvrier tailleur, de Dunkerque, M. Camille Blondel, âgé de 40 ans.

CHRONIQUE LOCALE

La logique de l'ex-percepteur

Il est possible que l'ex-percepteur ait mérité jadis un prix de comptabilité, j'affirme à coup sûr qu'il n'a jamais dû être primé pour sa logique.

Jugez plutôt :
On lui a prouvé que les diverses pièces composant le moteur sortaient d'ateliers français.

Il le reconnaît.
Et cependant il pose son éternelle question :

D'où vient le moteur lui-même ?
« Les diverses parties de la machine sont françaises, mais la machine est allemande !... »

Voilà la très intelligente conclusion de Rougier !!!

Soyons généreux et n'insistons pas !
... et puis le public n'est-il pas suffisamment édifié sur la mentalité du monsieur ?

A. C.

Il n'est pas à sa place

Le Comité supérieur et la Commission centrale de l'Alliance Républicaine démocratique, adresse un appel aux électeurs municipaux, en faveur de la politique nettement républicaine.

L'Alliance Républicaine démocratique étant un des groupes de gauche tout comme le Comité exécutif du groupe radical et radical socialiste, son devoir était de définir son attitude dans la lutte électorale prochaine.

Aussi, elle écrit :
« Fidèle à ses origines et à la politique d'union des groupes de gauche qui a toujours été la sienne, l'Alliance Républicaine démocratique vous conseille de voter pour des républicains éprouvés, des républicains sans réticence, sincèrement attachés aux doctrines et aux lois de laïcité de l'Etat. »

L'Alliance Républicaine démocratique combat en outre l'antimilitarisme et le cléricalisme, « la réaction ouverte ou hypocrite et les faux libéraux qui se parent volontiers de l'étiquette républicaine, bien qu'ils soient en réalité les complices ou les dupes des partis rétrogrades. »

C'est, on le voit, le programme que le Bloc a toujours défendu.

Or, ce qui est surprenant, parmi les signataires de cet appel aux électeurs municipaux, nous relevons le nom du sénateur Rey !

Probablement que l'ex-élu des républicains du Lot a oublié de faire rayer son nom de la liste des membres de l'Alliance Républicaine démocratique.

Sa présence dans un groupe de gauche et surtout son nom apposé au bas d'un appel aux électeurs républicains sont une flagrante contradiction avec l'attitude observée par le camarade du panamitard.

Depuis qu'avec armes et bagages

l'ancien candidat des radicaux du Lot est passé dans le camp des rétrogrades, il n'a pas émis, au Sénat, un seul vote digne d'un républicain.

Et ces jours-ci encore, alors que, — à part un ou deux — tous les signataires de l'appel aux électeurs municipaux votaient en faveur du projet de loi tendant à modifier certains articles sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat et du projet de loi relatif aux crédits pour la translation des restes de Zola au Panthéon, M. le sénateur Rey s'abstenait ou votait contre.

Et puis, est-ce que son attitude politique dans le Lot est conforme aux sentiments affichés dans l'appel adressé aux électeurs municipaux par l'Alliance démocratique ?

Dans toutes ces dernières élections, il n'y a pas un hobereau, un membre des cathos, un rétrograde nettement affirmé qui n'ait eu l'appui du sénateur Rey contre le candidat républicain.

Et c'est ce même politicien qui ose se mêler à des démocrates convaincus qui ont toujours donné des gages de leur sincérité et de leur honnêteté politique ?

Qui espère-t-il tromper ? Ceux-ci ou les républicains du Lot ? Tous, évidemment, puisque le renégat sénateur Rey, mena, aux élections de mai, ouvertement la lutte contre les candidats patronnés par l'Alliance républicaine démocratique, comme il l'a toujours fait.

Sans doute, les démocrates feront tout leur devoir en mai prochain contre la réaction de quelque masque qu'elle s'affuble.

Mais ils protestent avec la dernière énergie en voyant le nom du sénateur Rey, inscrit sur la liste des membres de l'Alliance républicaine démocratique et ils refusent de se solidariser avec ce sénateur renégat, sans volonté, sans conviction que le panamitard mène par le bout du nez. Il n'est pas à sa place au milieu des membres de l'Alliance républicaine démocratique.

LOUIS BONNET.

COMITE RADICAL

Dimanche matin, à 10 heures, a eu lieu dans la salle du Conseil municipal, la réunion générale du Comité radical et radical-socialiste de Cahors. Une centaine de membres assistaient à cette réunion que présidait M. le docteur Darquier maire, président du comité.

Après avoir remercié les adhérents d'être venus en grand nombre, M. le docteur Darquier donne communication de la liste des candidats radicaux aux élections municipales de mai.

Il demande à l'assemblée d'approuver cette liste.

Après quelques paroles de M. Fournier, notaire, qui félicite la municipalité d'avoir accompli le programme municipal qu'elle avait soumis aux électeurs, l'assemblée acclame les candidats proposés.

M. le président remercie et engage tous les citoyens présents à faire une active propagande en faveur des candidats radicaux.

Les paroles du président ont été chaleureusement applaudies, et la séance a été levée à 11 heures.

Conseil général du Lot

La session du Conseil général du Lot s'ouvrira à Cahors le lundi 27 avril.

Au 7^e

M. Fromont, lieutenant au 7^e d'infanterie passe au 1^{er} régiment de zouaves (cadre complémentaire de France), maintenu à l'école de Joinville.

M. Baillard, lieutenant au 199^e de ligne à Paris passe au 7^e, à Cahors.

Ecole annexée à l'Ecole normale d'Instituteurs

BOURSES DES LYCÉES

Deux élèves ont été présentés le 2 courant pour le certificat d'aptitude aux bourses des lycées. Tous les deux ont été reçus ; ce sont les jeunes Compositeux André (9 ans) et Soustre Roger (10 ans).

Médailles d'honneur

Aux termes d'un rapport présenté par le président du Conseil, ministre de l'Intérieur, et approuvé le 2 avril 1908, par le Président de la République, une médaille de bronze a été décernée à MM. Beyssen (Victor) et Beyssen (Philippe), pêcheurs à Montvalent, qui le 28 décembre 1907 sont secourus 8 personnes en danger de se noyer dans la Dordogne grossie par la crue.

Proibé

M. Boissières, gardien de bureau à la Poste de Cahors, a trouvé dimanche sur la voie publique un mouchoir dans lequel était renfermée une certaine somme d'argent.

M. Boissières a porté mouchoir et argent au bureau de police où le propriétaire peut les réclamer.

Félicitations à M. Boissières qui, ajoutons-le, n'en est pas à son premier acte de probité.

Les chiens qui mordent

On annonça ces derniers jours qu'un chien avait mordu deux personnes dans les communes de Luzech et de Douelle.

Ce chien fut examiné par M. Miquel, vétérinaire à Cahors.

Il résulte de cet examen que le chien n'est pas atteint de rage.

La situation agricole

L'Officiel donne, d'après les rapports des professeurs d'agriculture, les renseignements suivants sur la situation agricole en France.

Pour le Lot il publie :
Les ensemencements d'avoine et d'orge se sont terminés dans de bonnes conditions et la levée paraît être régulière.

Sous l'action prolongée des pluies, les céréales d'automne ont quelque peu jauni. Il y a tout lieu d'espérer que l'application des engrais en couverture améliorera rapidement la situation de ces cultures.

Les prairies de toute nature sont verdoyantes et promettent une bonne première coupe.

La taille et le badigeonnage de la vigne sont terminés et les premiers labours sont commencés.

Les amandiers ont bien fleuri et, d'une manière générale, tous les arbres fruitiers promettent une fructification abondante.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 4 au 11 avril 1908

Naissances

Pradaud, Jean-Marie, à Lamothe. Deimas, Marie-Lucienne, rue Labarre, 38.

Gras, Louis-Robert, quai Ségur, 8. Ollier, Marcelle-Marie, cours de la Chartreuse, 8.

Publications de Mariages

Pecharman, Jean-Louis, employé au chemin de fer et Lafite, Marie-Germaine, couturière.

Bouzigues, Jean-Marius, sergent renvoyé au 7^e et Daudrix, Marguerite, robeuse.

Bach, Lucien-Pascal, cordonnier et Cammas, Elisabeth-Louise, modiste. Triadou, Joseph-Pierre-François, aspirant au notariat et Durranc, Jeanne-Louise, s. p.

Mariages

Irondelle, Jean-Baptiste, employé de commerce et Pezet, Louisa, s. p. Marcellac, Adrien, cultivateur et Barthélémy, Bastienne-Marguerite-Rose, s. p.

Décès

Carrières, Marguerite, veuve Bergon, s. p., 69 ans, rue des Maures, 15. Redouls, Marie, veuve Couderc, s. p., 74 ans, rue Saint-Géry, 5.

Baurredon, Michel, s. p., 69 ans, hospice.

Burglis, Marie-Anne, s. p., 66 ans, hospice.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 13 Avril, 1 h. 10 s.

Prince russe en France

Le grand duc Serge Mikailovitch grand maître de l'artillerie russe, est arrivé au Creusot dans la matinée.

Départ du prince de Galles

Le prince et la princesse de Galles ont quitté Paris ce matin à 11 h. 50 allant en Angleterre, via Calais.

Voyage de M. Milliers-Lacroix

M. Milliers-Lacroix, ministre des colonies, s'embarquera aujourd'hui pour Lisbonne allant à Dakar.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 14 Avril, 1 h. 9 s.

Voyage de M. Thomson

M. Thomson quittera Paris dans la soirée allant incognito en Italie.

De retour du Maroc

M. Regnault, de retour de sa mission à Casablanca, rentrera mercredi ou jeudi à Paris. Le général Lyauté arrivera vendredi ; ils conféreront aussitôt avec MM. Clemenceau, Pichon et Picquart.

AGENCE FOURNIER

Arrondissement de Cahors

Saint-Caprais

Accident de voiture. — L'accident de voiture survenu à Prayssac et relaté dans le journal de vendredi, n'a pas les conséquences fâcheuses qu'on lui prête. D'après renseignements pris à bonne source, il n'y a ni fracture à la jambe, ni fortes contusions aux côtés.

Néanmoins un repos de quelques jours est prescrit à l'imprudent qui s'est jeté si malencontreusement dans les roues de la voiture, sans que le conducteur, qui marchait en ce moment sur le bord du fossé pour se garer du véhicule d'un charretier, ait pu, d'aucune sorte prévenir l'accident qui est purement de la faute de la victime.

M. Javelot lui-même (c'est le nom du blessé) a manifesté à M. Florenty ses regrets pour le dérangement que son état peu grave, lui avait occasionné. Il a promis d'ailleurs de rentrer au plus tôt reprendre son service.

Luzech

Remerciements aux électeurs. — Notre ami M. Philémon Sers, conseiller d'arrondissement, adresse aux électeurs

du canton de Luzech la lettre de remerciements suivante :

Mes chers Electeurs,

Merci à 1.487 citoyens qui ont affirmé leur foi démocratique, en m'honorant de leur suffrage.

La confiance, la sympathie qu'ils viennent de me témoigner me touchent profondément.

C'est donc avec gratitude que je leur adresse mes plus vifs remerciements et que je les assure de tout mon dévouement pour tout ce qui intéresse notre beau canton de Luzech et la démocratie. Merci à tous, électeurs.

Vive la République !

Philémon SERS,
Conseiller d'arrondissement.

Succès scolaire. — Nous apprenons avec plaisir le succès à l'examen des bourses des lycées et collèges, de la jeune Annie Charles, la fille des dévoués instituteurs que sont, à Luzech, Mme et M. Charles.

Nos félicitations aux maîtresses et à la fillette.

Lalbenque

Le Comité des Fêtes de Lalbenque n'ayant et ne voulant s'occuper que des intérêts généraux de la population et non de la politique locale, pour éviter tout sujet de froissement et de désunion et pour ne donner prise à aucune critique, à l'honneur de prévenir le public que la fête se tiendra cette année comme les années précédentes à la même époque : Samedi 9 Mai.

Dimanche 10 Mai.

Lundi 11 Mai.

Pour le Comité :

Le Président :
A. GULLHEM

Montdoumerc

Monsieur l'adjoint !!! — C'est dans la *Dépêche*, journal de tous les curés, que Monsieur l'adjoint de Montdoumerc, ancien radical et anticlérical, essaie de répondre à la leçon de dignité que la *Dépêche* et le *Journal du Lot* lui donnent tout récemment.

Mais le malheureux qui a emprunté la plume de quelque agent du Pape, — ça se sent — tente péniblement, en un pathos ridicule, des explications d'un genre spécial.

Pas un mot de sa conversion récente, et cependant n'eût-il pas bien fait, Monsieur l'adjoint, de dire pourquoi il a tourné le dos à sa République ?

Oui, quelles raisons ont poussé cet ex-agent des tabacs, dont les fils, gendre, etc., etc. sont salariés de la République, à crier aujourd'hui comme un putois qu'on écorche, son amour pour la pire des réactions, après en avoir été l'adversaire acharné ?

Ah ! c'est que maintenant, ce Monsieur à tout ce qu'il lui faut : il a obtenu de la République faveurs et sinecures et il la remercie en abandonnant les républicains.

Il est vrai que Monsieur l'adjoint n'a pas obtenu une satisfaction qu'il sollicitait : la nomination d'un des siens déjà casé, à un poste de choix.

Il espère que l'évêque lui donnera ce morceau de gâteau.

Il attendra longtemps, car si nous en croyons ce que l'on raconte, l'évêque lui-même aurait « tiqué » en examinant le bonhomme, Monsieur l'adjoint, au moment où celui-ci récitait le boniment qu'on lui avait préparé !

C'est égal, Monsieur l'adjoint peut dire qu'il amuse à ses dépens la population de Montdoumerc. Et ce n'est pas fini.

Saint-Cyprien

Samedi matin à 9 h. 30, le ballon *Aquitaine* (1100^m), de l'Aéro-Club du Sud-Ouest, piloté par M. Paul Léglise, a atterri dans la commune de Saint-Cyprien à Apos.

Les deux aéronautes partis la veille à

11 heures du soir, de Bordeaux, pensaient se diriger sur Albi.

Ayant fait fausse route et ne pouvant aller plus loin, ils ont dégonflé le ballon et se sont dirigés sur la gare de Moissac.

Puy-l'Évêque

Élections municipales. — A la veille des élections municipales, le Comité Radical et Radical-Socialiste de Puy-l'Évêque s'est occupé d'organiser la lutte électorale.

Dans sa dernière séance, il a élaboré la liste des candidats qui solliciteront les suffrages des électeurs le 3 mai.

Cette liste a été définitivement acceptée par le Comité.

Les candidats s'engagent à soutenir le programme radical et radical-socialiste et à prendre l'engagement de faire, une fois élus, leur possible dans toutes les luttes politiques pour soutenir la candidature recommandée par le parti radical et radical-socialiste.

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C^o

Je sais tout

Sommaire du n° 39, du 15 Avril

Paris d'hier, d'aujourd'hui et de demain, par Claude Bertou.

A nouveau monde, jeune fille nouvelle, par Henri Duvernois.

Le Prisonnier du Caucase, récit émouvant, par Léon Telstou.

Des pieds et des poings, par le professeur Casteres.

Les hommes bêtes de somme, Sherlock Holmes (suite et fin), Strophe de Francis Viels-Griffin.

Les Tragédies de la Réalité « La vengeance du cocher » (l'affaire Collignon) par Henri Varennes.

Un superbe supplément d'art en couleurs : L'image de Jeanne d'Arc, par Jacques des Gachons.

L'Habit ne fait pas le moine : Le travesti au théâtre, par Robert Dieudonné.

Sa Majesté Je sais tout, par Franc-Noëhin.

Le Monstre de « Partridge Creek, par Georges Dupuy.

Le Mystérieux Dajan-Phim, nouvelle inédite de Michel Corlay, illustrée de compositions de G. Scott.

Arrondissement de Figeac

Puybrun

Pour être : Mobsieu le Maire ! — Le terrible Fracasse va se métamorphoser jusqu'à 3 mai en vrai patte-bleu ; du hérien municipal il en restera seulement un peu pour ceux sur lesquels les belles phrases et les poignées de mains de M. le Maire, ne produisent plus aucun effet.

Mais les fallacieuses promesses de notre premier magistrat ne feront pas oublier aux habitants de Puybrun les humiliations et les injures qu'ils ont subies sous le règne de Fracasse !

Tous, amis ou adversaires, une fois ou l'autre ont eu à subir les sarcasmes et les lubies du « Maire potentiel », aussi dans les deux camps on n'entend qu'une seule voix : « plus de maire Fracasse ! »

Cependant il adore ça : être Mobsieu le Maire, pour lui c'est tout ; pour un citoyen dévoué cela n'offre que des devoirs souvent bien pénibles à remplir, mais pour les âmes vulgaires ces fonctions doivent offrir des « attractions. »

Figeac

Compatriote. — Par décret du 4 avril 1908, rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, notre compatriote, M. Delbos, docteur ès-lettres, maître de conférence d'histoire de la philosophie à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, est nommé à partir du 1^{er} avril 1908, professeur adjoint à la dite Faculté.

FACILETON DU « Journal du Lot » 42

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

Par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

Lettres édifiantes

CHAPITRE V

La comtesse de l'Estorade à madame Octave de Camps

Cbaque jour avait vu croître sa gêne, et sous les entrainements de cette détestable conseillère, il avait imprimé à sa vie une direction déplorable. Jouant le tout pour le tout, il avait essayé d'en finir avec cette incessante pression du besoin par laquelle son essor lui semblait paralysé. Imprudemment mêlé à une affaire de journal, pour s'y créer une situation prépondérante, il avait assumé sur lui presque toutes les charges de l'entreprise, et tombé sous le coup d'engagements qui n'allaient pas à moins de trente mille francs. déjà il pouvait entrevoir la prison de la dette ouvrant sa large gueule pour le dévorer.

Ce fut à ce moment qu'eut lieu sa rencontre avec Louise de Chauvieu.

Pendant neuf mois que dura la floraison

de leur mariage, les lettres de Marie-Gaston allaient de plus en plus s'espaçant ; et pas une encore qui ne fût entachée du crime de lèze-amitié ! Dorlange aurait dû être le premier à tout avoir, et rien ne lui était confié.

Très hante et très puissante dame Louise de Chauvieu, baronne de Macamer, avait exigé qu'il en fût ainsi.

Le moment du mariage arrivé, la passion du secret s'était poussée chez madame de Macamer jusqu'à une sorte de frénésie. A peine, moi, son amie la plus chère, m'avisa-t-elle de l'événement, et personne ne fut admis à la cérémonie.

Pour satisfaire au vœu de la loi, il fallut bien pourtant des témoins. Mais en même temps que, de son côté, Mari e-Gaston conviait deux amis à lui rendre ce service, il leur signifiait une amiable et complète rupture. Pour tout autre que pour sa femme, passée à l'état d'une pure abstraction, « l'amitié, écrivait-il à Daniel Darthez, subsistera sans l'amour. » Louise, je pense, pour plus de discrétion, eut fait égarer les témoins au sortir de la mairie, n'était un peu de respect qu'elle conservait pour monsieur le procureur du roi.

Dorlange était absent ; chance trop heureuse pour ne pas tout lui cacher. Entré au couvent de la Trappe, Marie-Gaston eût été moins pour lui.

A force d'écrire à des amis communs et de renseigner l'abandonné finit pour

par apprendre que Marie-Gaston n'habitait plus la terre, et que, comme Titon, une divinité jalouse l'avait mythologiquement ravi dans un Olympe champêtre qu'elle avait fait tout exprès disposer au milieu des bois de Ville-d'Avray.

En 1836, quand il revint de Rome, le séquestre mis sur la personne de Marie-Gaston durait plus que jamais étroit et inexorable. Dorlange avait trop d'amour-propre pour s'introduire furtivement ou de vive force dans le sanctuaire élevé par Louise et ses folles amours ; pour rompre son ban et s'échapper des jardins d'Armide, Marie-Gaston était trop cruellement épris. Les deux amis, chose presque incroyable, ne se virent pas et n'échangèrent même pas un billet.

Mais à la nouvelle de la mort de madame Marie-Gaston, Dorlange tout oublié et le voilà courant à Ville-d'Avray pour y apporter des consolations. Empressement inutile : deux heures après la triste cérémonie, sans penser à son ami, à une belle-fille et à deux neveux, dont il était le soutien, Marie-Gaston s'était jeté dans une chaise de poste qui l'emportait vers l'Italie.

Dorlange trouva que cet égoïsme de douleur combattait la mesure, et il crut avoir effacé de son cœur jusqu'au dernier souvenir d'une amitié qui, même au souffle du malheur, n'avait pas reverdi.

Mon mari et moi avions trop tendrement aimé Louise de Chauvieu pour ne

pas continuer à celui qui, trois années durant, avait été toute sa vie. quelque chose de centiment. En partant, Marie-Gaston avait prié monsieur de l'Estorade de vouloir bien rester chargé de toutes les intérêts, et plus tard il lui avait fait parvenir une procuration dans ce sens.

Il y a quelques semaines, sa douleur, toujours active et vivante, lui suggéra une pensée. Au milieu du fameux parc de Ville-d'Avray a été ménagé un petit lac et au milieu de ce lac s'élève une petite île, que Louise affectionnait. Dans cette île, ombreux et calme réduit, Marie-Gaston voulait transporter le tombeau de sa femme, et de Carrare, où il s'était rendu pour mieux évaluer la dépense des marbres, il nous écrivit pour nous communiquer son idée. Cette fois, ayant mémoire de Dorlange, il pria mon mari de passer chez lui, pour savoir s'il consentirait à se charger de ce monument.

Dorlange feignit d'abord de ne pas même se rappeler le nom de Marie-Gaston, et, sous un prétexte poli, il refusa le soutien. Mais chez ceux qui aiment, admirez les partis pris ! Le soir même du jour où il avait éconduit monsieur de l'Estorade, se trouvant à l'Opéra, il entendit le duc de Rhétor parler légèrement de son ancien ami, et reléve avec la dernière vivacité ses paroles. De là un duel où il est blessé et dont le bruit est certainement arrivé jusqu'à vous : en sorte que voilà un homme se moquant en passe

de se faire tuer pour celui que, le matin même, il reniait désespérément.

Comment, chère madame, ce long exposé se relie à ma ridicule aventure, c'est ce que je vous dirais si déjà ma lettre n'était démesurément longue. D'ailleurs, puisque j'ai parlé de roman-feuilleton, le moment ne vous paraît-il pas merveilleusement choisi pour suspendre l'intérêt ? J'ai à ce qu'il m'est possible assez savamment excité votre curiosité pour avoir conquis le droit de ne pas la satisfaire. La suite donc, que cela vous agré ou non, au prochain courrier.

CHAPITRE VI

La comtesse de l'Estorade à madame Octave de Camps

Paris, mars 1839.

L'immense digression biographique par laquelle je vous ai fait passer, chère madame, j'en avais puisé les éléments dans une lettre toute récente de monsieur Marie-Gaston.

En apprenant l'héroïque dévouement dont il venait d'être l'objet, son premier mouvement avait été d'accourir à Paris pour serrer la main de l'ami incomparable qui se vengeait si noblement de son oubli.

Malheureusement, la veille de son départ, un cruel empêchement lui était

M. Delbos est un ancien élève du collège Champollion. Nos félicitations.

Suicide émouvant. — Jeudi matin, vers 9 heures et demie, à l'hôpital hospice, la dame Rosa Lacabane, infirmière, et Germain Bourdoncle, pensionnaire de l'établissement, apercevaient une forme humaine accrochée par les mains au rebord d'une fenêtre, à environ 10 mètres de hauteur.

Un cri jaillit de leur poitrine et, aussitôt, avec un bruit sourd, une masse s'abattait sur le sol. Tous deux accoururent, mais ne purent que constater la mort du nommé Paulin, âgé de soixante-dix-sept ans, ancien boulanger à Figeac, en traitement à l'hôpital.

A l'insu de tous les pensionnaires, Paulin s'était rendu dans une chambre inoccupée du deuxième étage de l'aile gauche et, à l'aide d'une chaise qu'il avait approchée, il était monté sur le rebord de la fenêtre, avec l'intention de se lancer dans le vide.

Du reste il y avait quelques jours, ce malheureux vieillard annonçait que sa vie touchait à sa fin.

Tribunal correctionnel. — Audience du 11 avril. — Calme plat dans l'arrondissement. Une seule affaire est appelée. Un disciple de Saint-Hubert est condamné à 25 francs d'amende pour chasse en temps prohibé.

Bagnac
Cambrilolage. — Dans la nuit de vendredi à samedi, M. Louis Moulène, horloger-bijoutier, place de l'Eglise, a été victime d'un cambriolage qui ne peut être attribué qu'à son imprudence. Il avait négligé, vendredi soir, de fermer les volets de son magasin. Pendant la nuit un malfaiteur a brisé un carreau et a pénétré à l'intérieur en passant par le trou. Là, à son aise, il a fait main-basse sur quatre montres en or, un certain nombre de montres en argent, des boucles d'oreilles, divers bijoux de prix, etc., etc.

M. Louis Moulène porte ses soupçons sur un individu étranger à la commune, dont il a donné le signalement, auquel il aurait acheté dans la journée de vendredi, une certaine quantité de vieil or. La gendarmerie de Figeac s'est transportée samedi sur les lieux pour ouvrir une information.

Aynac
Encore le grand Nicodème. — Mais là, sérieusement, mon collègue de la *Défense* me donne des inquiétudes. J'avais bien entendu dire et je m'en étais même aperçu, que certain petit malaise le faisait souvent radoter, mais je ne croyais cependant qu'à un délire passager et j'osais espérer en un guérison prochaine, mais par ma foi, je crois que le mal empire toujours, à moins qu'il ne revendique l'honneur d'aller prendre quelques douches dans la grande maison d'Aynac.

Je ne sais si c'est le vent du sud qui lui est contraire, mais il y a des moments où on dirait que sa boussole n'est pas très bien orientée. Sans savoir pourquoi ni comment, il vous cherche de ces querelles d'allemand à n'en plus finir, qui ne sont fondées sur aucun motif et où rien ne manque cependant, excepté du bon sens. Le bon sens chez cet individu est marchandé de contrebande. Oyez plutôt ce qu'il me dit dimanche encore : « La commune d'Aynac, dit-il, vient encore de toucher 600 francs pour indemnités aux victimes des intempéries et qui vont être répartis entre les fermiers, métayers et ouvriers terrassiers. Qu'en pensera Durapiat. »

Croyant que peut-être il saura se contenter de la réponse de dimanche dernier et qu'il n'avait pas encore vu, d'autant plus que ça me répugne de discuter avec quelqu'un qui ne sait pas ce qu'il dit, je ne lui répondrai rien pour cette fois, j'attendrai la fameuse distribution et si dans tous les cas il n'est pas satisfait, il n'a qu'à repiquer au trac, je suis son homme.

Je me permettrai cependant de lui dire que, si c'est son cousin illustre *Bouche-en-Coeur* qui lui souffle ces renseignements afin de se faire un peu de réclame électorale, il n'est toujours pas si pressé de faire accorder les secours aux vieillards qui ont fait leur réclamation au 1^{er} janvier. Pourrait-il, lui qui est si acourant, m'expliquer la cause de ce retard, ou bien notre maire aurait-il fait de si belle besogne qu'il n'osât la dévoiler de si tôt, de peur que ça lui nuise au 1^{er} Mai.

DURAPIAT.
NOTA. — Lorsqu'on fera la procession de *maubouls*, le correspondant de la *Défense* est sûr de porter la bannière, car nul mieux que lui ne saurait la porter.

Arrondissement de Gourdon

Beaumat
Bluff et mensonge. — Décidément mentir et faire du bluff sont choses habituelles au journal du marchand de soupe. La dite feuille, totalement inconnue des habitants de Beaumat (ils ne s'en portent pas plus mal pour ça) publie une information soi-disant venue de cette commune. Tous ceux qui l'ont lue, dans l'un des

numéros envoyés pour la circonstance à quelques personnes, en ont vite deviné la provenance.

Les typos du « Réformateur » sont sans malice, sans cela ils auraient remarqué que les articles sur St-Caprais et sur Beaumat, quoique provenant du même individu, ne devaient pas être mis à la suite l'un de l'autre, Beaumat étant de l'arrondissement de Gourdon. On ne pense pas à tout.

D'après l'auteur de l'article, la municipalité aurait attendu la dissolution de l'école congréganiste pour avoir une école publique de filles. Or, depuis bien longtemps une institutrice laïque exerce à Beaumat. Nous ne croyons pas qu'elle ait fait la classe au milieu des champs jusqu'en 1901.

Quoiqu'il en soit, il est une chose certaine, c'est que la municipalité, en installant l'école dans l'ancien couvent, a réalisé une économie de 20 francs par an, la location de l'ancien immeuble étant de 100 francs et celle de l'actuel n'étant que de 80 francs. Il n'y a donc pas à se plaindre à ce point de vue.

Mais puisque le correspondant de la feuille est si soucieux des intérêts de la commune, pourquoi n'a-t-il pas usé de toute son influence sur ses parents ou amis du Conseil municipal pour qu'ils proposent l'installation de l'école de filles au presbytère ? La commune n'aurait pas eu de loyer à payer et l'école ne serait pas installée, comme il dit dans une vieille mesure.

Mais comme le correspondant se soucie autant des intérêts communaux que de sa première chemise, lorsqu'ils sont en opposition avec ceux de ses amis, il s'est bien gardé de le faire.

Il préfère demander la création d'une école mixte, montrant en cela son profond amour pour l'enseignement public. Deux maîtres laïques c'est trop, tâchons d'en faire supprimer un, s'est-il dit. Et pour cela il fait valoir l'économie qui en résulterait. Il suppose que pour 80 fr. les pères de famille de Beaumat verraient avec plaisir la suppression de l'école de filles. Comme c'est bien du bluff. Si l'institutrice et l'instituteur avaient pu organiser la coéducation, il aurait poussé des cris d'orfraie ; mais la création d'une école mixte et partant la coéducation forcée qui s'en suivrait et qui fait crier si fort ses congénères, ne l'effraie pas car elle entraîne, et c'est cela seul qu'il désire, la suppression d'un maître.

D'ailleurs aucune économie ne serait réalisée par la commune car, si une école mixte était créée, les conseillers municipaux demanderaient qu'elle fût dirigée par un instituteur ce qui entraînerait la création d'un emploi de maîtresse de couture, d'où 80 francs à la charge de la commune, 80 à l'actif, 80 au passif égale 0.

Aucune économie et une école en moins voilà ce que désire le correspondant si mal informé de la feuille du coin, et c'est ce qui arriverait si ses amis réactionnaires détenaient le pouvoir. Aussi les électeurs de Beaumat, aux élections prochaines, prendront le balai et les chasseront définitivement du Conseil municipal.

Jean MATRAQUE.
Souillac
Secours mutuels. — Dimanche, à deux heures, les membres de la Société de secours mutuels se sont réunis en assemblée générale, sous la présidence de M. Charles Vallé, trésorier, en l'absence du président et des vice présidents.

Le secrétaire donne connaissance de la situation, au point de vue du personnel et des finances, pour l'exercice écoulé. La Société comptait au 31 décembre 1907, 51 membres honoraires et 160 membres participants.

Les dépenses pour l'année 1907 s'élevaient à 2.164 francs 90, et les recettes à 2.107 francs 75 ; il y a donc un déficit de 57 francs 15. M. le Président annonce à l'assemblée qu'en vertu de l'article 1^{er} du règlement, modifié par l'assemblée générale en date du 22 avril 1900, ce déficit devrait disparaître.

Mais, vu le peu d'importance du déficit, il ne sera pas fait application du règlement cette année. Cependant, comme il l'ignore pas que des abus ont été commis, il compte sur la conscience des sociétaires pour que ce fait ne se renouvelle pas. Dans le cas contraire, les statuts seront appliqués dans toute leur rigueur.

M. le Président annonce que le bureau a décidé que tout sociétaire qui la maladie n'empêcherait pas de sortir de chez lui, serait tenu d'assister aux réunions et aux entretiens, sous peine d'amende.

On procède ensuite à l'admission de cinq nouveaux membres participants, savoir : MM. Charles Veyssières, boucher ; Baptiste Lasfargue, marchand de bière et limonade ; Pierre Laborie, coiffeur ; Charles Luinaud, boucher ; Adrien Crémont, charretier.

L'ordre du jour étant épuisé, on procède à l'appel nominal et la séance est levée.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Chez les boulangers
Les boulangers ont été prévenus à différentes reprises qu'en se di pendant de faire le poids exact du pain, ils s'exposent à des poursuites en vertu de la loi du 27 mars 1851.

M. Fuzier, notre commissaire de police, a exigé dans chaque boulangerie la tenue d'un registre sur lequel doivent être émargés les personnes désirant du pain recuit, sur commande.

Toutes les réclamations présentées par ces commerçants à ce Magistat n'ont pas été admises. Ils ne peuvent donc s'abstenir, sous aucun prétexte, de procéder au pesage de tout le pain livré à la consommation, sans attendre même d'en être requis par l'acheteur.

Exception n'est pas faite pour l'échange du blé qui est fixé à 150 livres de pain pour un sac de blé de 80 kilogrammes.

Déserteur

Le nommé F. ex-ouvrier métallurgiste à Pusine de Fumel, était au mois de novembre dernier incorporé au 9^e chasseurs à Auch.

Était-ce la discipline qui le gênait ? ou la liberté qui lui manquait ? Le fait est qu'un beau matin il laissa gamelle, sac et fusil à la caserne, et partit vers des horizons meilleurs en oubliant de laisser son adresse.

Il ne se cacha tout de même pas assez pour échapper à l'œil vigilant de notre gendarmier, qui s'en fut le caillier jeudi matin vers 6 heures, à Libos, où il avait en la malencontreuse idée d'être domicilié.

Dans l'après-midi il fut dirigé sous bonne escorte vers le recrutement d'Agen, qui tâchera cette fois-ci de l'habituer en douceur aux plaisirs de la caserne.

MONSEMPRON-LIBOS

Habitant depuis 15 ans les environs de l'Usine, je promène souvent mes pas à Fumel, Monsempron-Libos etc. Complètement étranger aux rivalités locales qui divisent ces trois agglomérations, j'emploie mes loisirs à écouter, méditer les propos injustes, et, le plus souvent incohérents, débités dans les cafés ou sur les places publiques.

Après avoir consciencieusement étudié sur place les divers raisonnements entendus, je me suis fait une opinion ; et puisque les élections municipales approchent, je me fais un devoir de communiquer mes impressions aux électeurs lisant ce journal.

Je crois être dans le vrai en affirmant que Fumel est l'une des plus importantes communes du département. Son commerce local est considérable. Une nombreuse population ouvrière, gagnant de larges salaires aux usines, alimente largement, procure des gains sérieux aux négociants et débiteurs de toute sorte. Les carrières de ciment sont une nouvelle source de richesse. Les minerais de fer, trouvés au raz du sol, font le bien-être des campagnes avoisinantes. Le terrain, très riche, produit généreusement de bonnes et grasses récoltes. C'est la manne céleste, jonchant à profusion le sol de cette commune.

Et, cependant, les principaux habitants, les chefs de parti, les meneurs, ne sont pas satisfaits : une crainte inexplicable, une terreur incompréhensible envahit leur cerveau, et de club, en club, de réunions en réunions, de cafés en cafés, ils vont semer l'épouvante parmi notre paisible population ; avec de grands gestes et de forts éclats de voix ils expliquent qu'avant très peu d'années, le quartier de l'Usine, et surtout le bourg de Libos auront avalé la ville de Fumel.

Monsempron est également le chef-lieu d'une importante commune. Mais combien peu commerçants. En majeure partie, les habitants sont propriétaires cultivateurs. Le dur travail de la terre brisant leurs muscles, les vieillit avant l'âge, les rend injustes, méfiant contre tout ce qui est ouvrier commerçant. En un mot ils en veulent aux Messieurs, c'est ainsi qu'ils désignent les travailleurs vivant dans la localité voisine. Quelques esprits ambitieux, avides de domination, sèment chez eux la méfiance, presque la haine contre la section sœur ; et, tandis qu'ils voient sans regret se développer le commerce des communes environnantes, c'est avec une jalousie non déguisée qu'ils assistent à l'extension commerciale de Libos. J'ai, tranquillement visité ce dernier bourg, partout règne la plus grande activité, atelier sur atelier, commerçant sur commerçant, pas une seule porte où fébrilement, on ne produise une somme de travail considérable.

Population essentiellement laborieuse aimant les plaisirs, mais sachant gagner, l'argent voulu pour se les procurer. Amé de négociants, ils vont au loin trouver la clientèle, et réussissent sans bruit à l'emporter chez eux. J'ai cherché à savoir ce qu'ils pensaient de la jalousie de leurs voisins, j'avoue sincèrement qu'ils paraissent sceptiques.

Ils ont aussi leurs menours faisant grand bruit par de grands éclats de voix restés sans échos, l'intelligence et l'autorité voulue leur manquant pour entraîner la masse des électeurs.

Le rhumatisme ambulante

On désigne ainsi la forme assez commune du rhumatisme dans laquelle la douleur se déplace et affecte successivement le bras, l'épaule, le genou, les reins, etc. C'est un rhumatisme intermittent dont les crises sont généralement provoquées par le changement de temps, le froid humide, des refroidissements brusques, etc. Il résiste aux traitements communs, soigné en un endroit il se manifeste aussitôt dans un autre. La seule médication efficace et capable d'éviter le retour des crises est le Seldé Vigier. La boîte pour traitement de 20 jours est envoyée par M. J. Boillot, 20, rue Geoffroy l'Ancien Paris, contre mandat de 3 fr. 15 A Cahors, pharmacie Poutnié.

Bibliographie

Alerte ! la sonnette d'alarme a retenti ! Qui jette ce cri d'appel ? *Mon Dimanche*, dans son numéro de cette semaine. En un très curieux article, il nous montre les dangers que nous pouvons courir en chemin de fer, la nuit, et nous apprend l'art de nous tirer d'un mauvais pas. Chacun a intérêt à lire cet article pour se rappeler à l'occasion. Des fantaisies des plus amusantes emplissent les 20 pages illustrées de ce numéro : La vérité sur l'Exposition de Chicago, par Alphonse Allais ; L'Origine authentique de Malborough ; L'Avantage d'avoir un grand nez ; Les Bâtes qui lisent etc. On y trouve aussi une collection unique de renseignements et conseils pratiques sur tous les sujets qui, à chaque instant, nous embarrassent : droit usuel (droit des locataires, délais, congés, etc.), médecine en famille (l'art de soigner les enfants), cuisine pour toutes les bourses, etc., etc. Une page pleine de jeux et de belles histoires pour les enfants ; un grand roman dramatique ; des nouvelles littéraires ; un grand concours avec nombreux prix de valeur complètent ce remarquable numéro, le plus amusant, le plus varié des lectures de la famille. *Mon dimanche* est mis en vente partout chaque vendredi au prix de 10 centimes. Demandez-en des numéros spécimens à l'Administration, 4, rue de la Vrillière, Paris (1^{er}), qui vous les enverra aussitôt *gratis et franco*.

Toujours à l'affût de l'actualité littéraire, les *Annales* nous offrent, cette semaine, de délicieuses pages des illustres écrivains qui ont constitué une rédaction unique : Emile Faguet et par là Christ au théâtre ; Georges d'Espèrance des derniers invalides ; Jules Claretie et Adolphe Brisson y publient de jolis médaillons d'acteurs, à propos de l'Exposition de l'Histoire du Théâtre ; Mme Catulle Mandès y donne de beaux vers ; Paul Marguerite, une pantomime : « Pierrot amoureux de la Lune » ; Pierre Baudin, une étude documentée et puissante sur le roi du jour : le « moteur » ; Yvonne Sarcay, sa causerie hebdomadaire sur la Vie Féminine. D'abondantes gravures illustrent ce numéro captivant.

Partout : 25 centimes. Abonnements : 10 fr. par an ; 12 fr. 50 pour l'Union postale. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Le Journal de l'Université des *Annales* est indispensable aux jeunes filles. Lire, dans le numéro de cette semaine, les confidences de Funck-Brentano sur Joséphine, d'Henri Roujon sur Voltaire et Frédéric de Bourgoing-Ducoudray sur l'opéra-Bouffes... Musique. Nombreuses illustrations.

En vente partout ; le numéro : 60 centimes. Abonnements : 10 fr. par an (prix de faveur accordé aux abonnés des *Annales*).

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 11 avril
Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du Catalogue des primes de librairie (25 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE
Gabriel Hanotaux de l'Académie française, la Reine Victoria et la politique anglaise au dix-neuvième siècle, d'après les lettres de la reine (I) — Contesse de Boigne, mémoires, publiés par M. Cl. Nicollaud. — III. La mort du duc d'Orléans — Georges Grosjean ancien député, la protection en France des richesses artistiques. — Juliette Adam, romans, romans et contes. — Henry Bordeaux, la vie au Théâtre. — Peladan, l'Individualisme au Salon des Indépendants. — François Herzog, le Mariage de Szabolcs. Traduit du hongrois par MM. Pierre Brun et Nagy Zoltan (fin).

Les Miettes de la vie. — Les Faits de la semaine. — Revue des revues étrangères. — La Vie mondaine. — La Vie sportive.

PARTIE ILLUSTRÉE

Les lettres de la reine Victoria : La reine Victoria (1842), par Essex, d'après Winterhalter. — Sir Robert Peel, par sir Thomas Lawrence. — La reine Victoria (1855), par Winterhalter. — Lord Palmerston, par George Richmond. — Le prince consort (1861), par Smith, d'après Corbould. — Mémoires de M^{me} de Boigne : La mort du duc d'Orléans. — Les obsèques du duc d'Orléans à Notre-Dame. — En Espagne : Le palais de l'Escurial, construit sous Philippe II, en mémoire de la bataille de Saint-Quentin (1557). — Un salon des Indépendants : *L'Éternelle Pitié et l'Éternelle Douleur*, par M. Dalbano. — Au musée de Versailles : Ninon de Lenclos, d'après un portrait récemment acquis par le musée de Versailles. — Camille Desmoulins, sa femme Lucile et son fils Horace. — Actualité : Entrevue du roi d'Italie et

Superstition Populaire



de l'empereur d'Allemagne à Venise. — La princesse Louise d'Orléans et S. A. R. don Carlos, rentrant en Espagne après leur voyage de noces. — Palais de l'Académie, à Corfou, où va séjourner l'empereur Guillaume.

En Maroc : La colonne d'Amade en reconnaissance chez les Mdakra.

Un concours Hippique : Présentation des chevaux montés.

L'instantané, partie illustrée de la *Revue hebdomadaire*, tire chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 12 avril 1908.

Paul Bourget : L'échance. — Jean Berthouy : Le Journal de Marguerite Plantin. — Camille Flammarion : L'esprit dans la nature. — Alfred Rambaud : L'empereur de Carthage. — Capitaine Darrit : L'invasion janne. — Pierre Maël : L'Enigme du Transévère. — Variétés : notes d'élegance, le Théâtre, les Livres, les Sciences, les Sports, Notes d'hygiène, Actualité, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie : six mois 3 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Le Tribunal de Commerce de l'arrondissement de Cahors, siégeant en audience publique et ordinaire le vendredi 10 avril 1908, a déclaré en état de faillite le sieur Jean RESTES, limonadier boulevard Gambetta n° 95, à l'enseigne « Café du midi ».

M. J. Lasserre, l'un des membres du Tribunal, a été nommé juge commissaire et monsieur Lacosse, ancien avoué demeurant rue Fénelon, syndic provisoire.

L'apposition des scellés a été ordonnée partout où besoin serait ainsi que l'incarcération du failli à défaut par lui de déposer au greffe, et dans la huitaine son bilan et la liste de ses créanciers.

La date de la cessation des paiements a été provisoirement fixée au jour du jugement déclaratif de faillite.

La présente insertion est faite conformément à l'article 442 du Code de Commerce.

Le Greffier, LAUNAY.

Bulletin Financier

Paris, 13 Avril
L'allure générale de notre marché ne s'est pas sensiblement modifiée et nous retrouvons la plupart des valeurs aux cours de la clôture précédente.
Les affaires sont absolument nulles. Notre 3 0/0 hésitant à 96,52.
Les fonds russes réactionnent : le Consolidé à 84,70 ; le 3 0/0 1891 à 69,75 ; le 1896 à 68,50 et le 5 0/0 nouveau à 98,02.
L'Extérieure cote 93,52 ; le Portugais 62,12 et le Turc 94,65.
Dans le groupe des chemins français le Lyon reste à 1387 et le Nord à 1788.
Nos établissements de Crédit sont stationnaires, la Banque de Paris s'inscrit à 1452 ; le Comptoir National d'Escompte à 677, le Crédit Lyonnais à 1165 et la Société Générale à 660.

Il est offert GRATIS

à titre de propagande **GRATIS**
5000 Cours de magnétisme personnel, hypnotisme, suggestion, sciences occultes, vraies domination des volentés, pouvoir à distance, influence certaine pour assurer succès, grandeur, fortune. Résultats sérieux et absolus réels basés sur la science et l'expérience. A. Tisserand, Professeur spécialiste, 13, rue du Havre. *El-beuf* (Seine Inférieure).

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE
un COUPÉ
Très léger, en excellent état.
S'adresser au Bureau du Journal.

EN VENTE PARTOUT

RIONS

Le Fou Rire pour Tous
Par le Texte et par l'Image



Tout le
Monde
peut lire

RIONS

La Revue
Humoristique de la
Famille

Le 15 de
chaque Mois

Couverture en 4 Couls.

150 Dessins Comiques

2000 Lignes de Texte

50
CENT.

HACHETTE & Cie, Édité.

Chronique agricole

PATURAGES ET FORÊTS

M. Ruau, ministre de l'agriculture, a présidé ces jours derniers la première réunion de la commission extra-parlementaire récemment instituée par lui, à l'effet d'étudier toutes les questions relatives à l'amélioration et à l'aménagement des pâturages ou prairies et à la réglementation de la dépaissance dans les pays de montagne et pour compléter l'œuvre du reboisement et en atténuer les charges.

En prenant possession du fauteuil, M. Ruau a prononcé l'allocution suivante :

« La question de la conservation des forêts, de l'amélioration des terrains en montagne, a fait, ces années dernières, l'objet de débats importants et répétés dans les deux Chambres. Cette année encore, à l'occasion de la discussion du budget de l'administration des eaux et forêts, le Parlement a été saisi.

« L'opinion publique restée en apparence longtemps étrangère ou indifférente à ces problèmes, s'est émue des dévastations accomplies et des catastrophes provoquées par les débouchements, et elle s'est surtout montrée impressionnée, en octobre 1907, des terribles inondations qui en étaient en partie la conséquence.

« Ce mouvement de l'opinion a donné lieu, tant dans la presse qu'au Parlement, à de nombreuses propositions. Elles ont traduit, sous des formes parfois divergentes, l'inquiétude du pays, en face des progrès d'un mal pouvant devenir menaçant pour sa prospérité économique, sa fortune et son existence même.

« Il est de toute équité de donner aux populations pastorales une compensation au trouble qu'apporte à leurs intérêts respectifs, l'exécution des travaux de reboisement.

« Cette contre-partie nécessaire, c'est l'exécution de travaux d'améliorations pastorales. Un de mes prédécesseurs, l'honorable M. Méline, avait, en 1896, chargé une commission d'étudier les mesures à adopter pour solutionner les différents problèmes de l'aménagement des pâturages ou prairies et de la réglementation de la dépaissance dans les pays de montagne. Il importe de poursuivre et de parachever les travaux déjà entrepris.

« Pour faire l'étude de toutes ces questions, j'ai pensé qu'il fallait en confier le soin à une commission spéciale composée de membres du Parlement et d'agents techniques particulièrement versés dans les matières.

« Je sais, par avance, que je puis entièrement compter sur le concours dévoué et éclairé des membres de la commission, et c'est pour moi un sûr garant de la réussite de travaux qui touchent à un si haut degré à la sécurité et à la prospérité de notre pays. »

Puis la commission, après une discussion générale à laquelle ont pris part MM. Méline, Cyprien Girard, Pierre Baudin, Charles Dumont, Deléglise, Reymond, Beauquier, s'est divisée en cinq sous-commissions sous les rubriques suivantes : « Améliorations pastorales, restauration des terrains en montagne, conservation des forêts des particuliers et mise en valeur des friches, moyens financiers, vœux divers. »

Chemin de fer d'Orléans

Mise en service du Maroc-Express

Le Service rapide Maroc-Express dont nous avons déjà annoncé la création a commencé à fonctionner au départ de Londres et de Paris sur Madrid, Algésiras, Gibraltar et Tanger le 3 Avril courant ; il a eu lieu pour la première fois au départ de Gibraltar et d'Algésiras sur Paris et Londres le 8 Avril.

Il fonctionnera désormais chaque semaine, le vendredi au départ de Londres et de Paris à l'aller ; le mercredi au départ de Gibraltar et d'Algésiras au retour.

Nous rappelons que le Maroc-Express qui comprend des voitures de luxe, wagons-lits et wagons-restaurants est également accessible aux voyageurs de 1^{re} et de 2^{me} classe.

Améliorations importantes apportées par la C^{ie} d'Orléans aux Billets d'aller et retour collectifs de famille délivrés à l'occasion des vacances de Pâques.

Ces billets délivrés pendant les vacances de Pâques (du 9 au 20 avril 1908) bénéficieront des avantages très appréciables prévus pour les billets de même nature émis à l'occasion des grandes vacances, savoir :

Réduction de 75 % sur le prix des billets simples, au lieu de 50 %, à partir de la cinquième personne.

Faculté pour les membres de la famille au-delà de trois personnes de voyager isolément à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets continuera à être de 33 jours.

Semaine Sainte, Fêtes de Pâques ET PRINTEMPS 1908

VOYAGES EN ESPAGNE

Billets aller et retour à prix réduits

En vue de faciliter les voyages que de nombreux touristes font chaque année en Espagne, à l'occasion de la Semaine Sainte, des Fêtes de Pâques à Madrid et de la Foire de Séville, du 18 au 22 Avril, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi et les Compagnies espagnoles intéressées, délivre des billets aller et retour à prix très réduits pour Madrid et pour Séville ; au départ de Paris et de toutes les gares et stations de son réseau.

Ces billets sont délivrés du 4 avril au 15 mai et sont indistinctement valables pour le retour jusqu'au 15 Juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ, même si le voyage a été commencé après le 15 mai.

Les prix sont les suivants :

1^o POUR MADRID, prix 150 fr. en première classe, 105 fr. en 2^e classe, avec faculté d'arrêt à Bordeaux, Bayonne, Hendaye et sur tous les points du parcours espagnol.

Les porteurs de ces billets trouveront à Madrid des billets d'aller et retour à prix très réduits leur permettant de visiter l'Escorial, Avila, Ségovie, Tolède, Aranjuez et Guadalupe.

2^o POUR SÉVILLE, prix, 190 fr. en 1^{re} classe, 135 fr. en 2^e classe, avec faculté d'arrêt à Bordeaux, Bayonne, Saint-Sébastien, Burgos, Valladolid, l'Escorial, Madrid, Aranjuez, Castillejo Baëza et Cordoue.

Excursions en Andalousie. — Les porteurs de ces billets trouveront à Cordoue et à Séville des billets d'excursions valables 30 jours pour Xérès, Cadix et Grenade, avec retour à Séville ou Cordoue. Ces billets, comportant des arrêts facultatifs dans toutes les gares, sont émis du 8 avril au 15 mai, aux prix très réduits de 63 pesetas en 1^{re} classe et de 47 pesetas en 2^e classe (la peseta vaut environ 0 fr. 88 c.)

Les voyageurs munis de billets de 1^{re} classe pour Madrid ou Séville auront la faculté de prendre jusqu'à Madrid le train de luxe « Sud-Express », à la condition de payer, en outre des prix ci-dessus, le supplément ordinaire pour le parcours effectif dans ce train.

VOYAGES D'EXCURSIONS

AUX

Plages de la Bretagne

Tarif G. V. No 5 (Orléans)

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursions aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimper, Rosperden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pout-l'Abbé, Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) : 1^{re} Classe, 45 fr. — 2^e Classe 36 fr.

Faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

Faculté de prolongation de la durée de validité moyennant supplément. En outre, il est délivré au départ de toute station du réseau d'Orléans pour Savenay ou tout autre point situé sur l'itinéraire du voyage d'excursions indiqué ci-dessus et inversement des billets spéciaux de 1^{re} et de 2^e classes réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet.

M^{me} ROBERTI, Célèbre Voyante

SOMNAMBULE ET GRAPHOLOGUE

Diplômée et Hors Concours (1900)

M^{me} ROBERTI conseille sur toutes choses. Ses fréquentes relations avec les Fakirs lui donnent le pouvoir de dominer en tout. Divorces, Procès, Mariages, Maladies, Chances aux Loteries, Sorts jetés, Malheurs sur le bétail, enfin tout ce qui intéresse.

Reçoit de 8 heures du matin, à 7 heures du soir

Prix de la consultation très modéré

Place GALDEMAR, 9 (En face la Halle). — CAHORS

PELERINAGE DE ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot), il est délivré, chaque année, du Jeudi qui précède la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe, sur le double des prix des billets simples.

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

AVIS

Afin de permettre aux Touristes ainsi qu'aux familles de s'installer sur une des plages de Bretagne, et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, délivre du Jeudi qui précède la Fête des Rameaux au 31 octobre inclus, au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (Lignes de banlieue du réseau de l'Ouest exceptées) des abonnements individuels et de famille de 1^{re} et 2^e classes, pour les côtes Sud et Nord de Bretagne (gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes, avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des côtes Sud et Nord de Bretagne ; ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'un ou deux mois, moyennant supplément de 25 0/0 du prix initial, sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 Novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 fr. en 2^e classe et de 130 fr. en 1^{re} classe lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 1.000 kilomètres, en dehors des points de libre circulation. Au delà de 1.000 kilomètres, le prix est augmenté de 0 fr. 045 et 0 fr. 065 (en 2^e et 1^{re} classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

EXCURSIONS AUX GORGES DU TARN

Il est délivré, pendant toute l'année, des billets de voyage circulaire de 1^{re} et de 2^e classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant les itinéraires ci-après, savoir :

Toulouse, Figeac, Neussargues, Garabit, ou Capdenac, Rodez, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne, Toulouse. 1^{re} classe : 64 fr. — 2^e classe : 47 fr. Bordeaux-Bastide, Libourne, Coutras, ou Bergerac, Brive, Saint-Denis-près-Martel, gerac, Le Buisson, Laval-de-Cère, Vic-sur-Cère, Neussargues, ou Figeac, ou Capdenac, Mende ou Banassac-la-Canourgue, Rodez, ou Béziers, Aguessac ou Millau, Bédarieux, ou St-Pons, Carcassonne, Toulouse. — Montauban, Castres (Tarn), St-Sulpice (Tarn), ban, Agen, Bordeaux-Saint-Jean. 1^{re} classe : 90 fr. — 2^e classe : 65 fr.

Validité des billets : 30 jours, non compris le jour de départ.

NOTA. — Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire, mais ils doivent suivre cet itinéraire dans l'ordre indiqué ci-dessus, l'excursion des Gorges du Tarn n'étant possible que dans le sens de la descente. Il n'est rien remboursé pour les parcours abandonnés. Les frais de l'excursion dans les Gorges du Tarn ne sont pas compris dans les prix des billets de voyages circulaires.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

Le propriétaire gérant : A. COUILLANT

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

BOULEVARD GAMBETTA — CAHORS
(EN FACE LE THÉÂTRE)

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

PRIX LES PLUS RÉDUITS. — MÉDICAMENTS DE PREMIER CHOIX

Pharmacie spéciale pour la préparation des ordonnances

Huile de Foie de Morue de Norvège. — Vins de Quinquina, Kola, Coca, titrés

OBJETS DE PANSEMENT ET D'HYGIÈNE

BANDAGES. — BAS A VARICES. — DOUCHES D'ESMARCK

Pâte dentifrice. — Elixir dentifrice. — Eau de Cologne extra

Savon de toilette anglais marque GIBBS

Paul GARNAL

PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE

Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot

Inspecteur des Pharmacies du Lot

Le Reconstituant et le Dépuratif

LE PLUS ÉNERGIQUE ET LE PLUS AGRÉABLE A PRENDRE
est sans contredit

LA PHOSPHIODE

La PHOSPHIODE, introduite dans l'organisme, est de suite assimilée et remplace avantageusement l'Huile de Foie de Morue.

Cette préparation, d'une assimilation parfaite, présente l'avantage de faire absorber l'Iode à l'état de nature et de pouvoir être absorbée par les estomacs les plus délicats. Elle renferme, en outre, du Phosphate de Chaux ASSIMILABLE et, dans chaque flacon, les principes médicamenteux contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue, ce qui permet aux Médecins de l'ordonner, été comme hiver, à la place de l'Huile de Foie de Morue.

Elle doit être prise par tous ceux, enfants ou grandes personnes, qui ont à redouter, la phthisie, les rhumatismes, les maladies de poitrine, les maladies des os, les engorgements ganglionnaires.

Elle est le grand remède pour hâter le retour des forces, stimuler l'appétit, fortifier les bronches.

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge, CAHORS

LOTÉRIE

de la Ville de Marseille

pour la Conservation du Parc et des Monuments de

L'EXPOSITION COLONIALE

(Arrêté ministériel en date du 18 avril 1907)

375.000 francs de lots

Gros Lot: 100.000 fr.

et Cent neuf autres lots espèces

de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 francs, etc.

UN SEUL TIRAGE :

30 Septembre 1908

Prix du Billet : 1 franc

EN VENTE PARTOUT

BELLE JARDINIÈRE
PARIS 2, Rue du Pont-Neuf, 2 PARIS

La PLUS GRANDE MAISON de VÊTEMENTS

DU MONDE ENTIER
VÊTEMENTS

pour HOMMES, DAMES et ENFANTS

TOUT ce qui concerne la TOILETTE
de l'Homme et de l'Enfant

Envoyez franco de CATALOGUES ILLUSTRÉS et ÉCHANTILLONS en blanc

Expéditions Franco de port à partir de 25 Francs.

SEULES SUCCURSALES: LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, SAINTES, LILLE

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTIONS

Consultations tous les jours de 9h. à 11h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATIONS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR

LUI-MÊME